>> LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Les chiffres clés

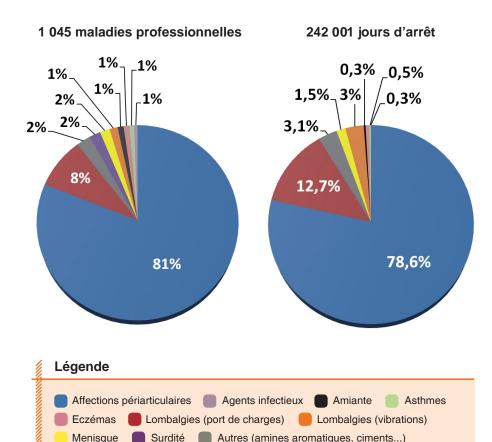
	2012	2013	évolution 2013/2012	évolution 2003-2013
Nb de maladies professionnelles indemnisées	1 092	1 045	-4,3 %	<i>→</i>
dont nb de maladies professionnelles avec incapacité	689	587	-14,8 %	
dont nb de décès	3	3	0,0 %	
Nb de jours d'arrêt	252 666	242 001	-4,2 %	nd*
Coût moyen d'une maladie professionnelle	28 500 €	26 733 €	-6,2 %	nd*

^{*} nd : données non disponibles

La baisse des maladies professionnelles indemnisées survenue en 2012 s'accentue, notamment dans les activités de transport et communication (-20 %).

Le nombre de maladies professionnelles poursuit sa diminution : -3,6 % en 2012 et -4 % en 2013.

Répartition des maladies professionnelles et des jours d'arrêt par typologie



Après une baisse des maladies professionnelles TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) en 2012, on constate une stabilité en 2013. Néanmoins, les affections périarticulaires (MP57) augmentent de 24 % dans le secteur du BTP.

>> LES ACCIDENTS DE TRAJET

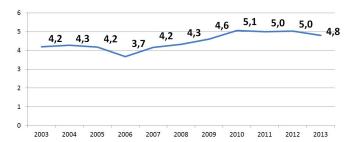
Les chiffres clés

	2012	2013	évolution 2013/2012	évolution 2003-2013
Nb d'accidents avec arrêt	2 967	2 846	-4,1 %	
Durée moyenne (jours) d'arrêt de travail	71	71	0,0 %	→
Nb d'accidents graves (avec incapacité permanente)	294	302	2,7 %	\
Nb d'accidents mortels	18	8	-55,6 %	→
Indice de Fréquence	5,0	4,8	-4,0 %	
Coût moyen avec arrêt de travail	6 118€	6 669 €	9,0 %	-
Coût moyen d'un accident grave	73 444 €	51 573 €	-29,8 %	→

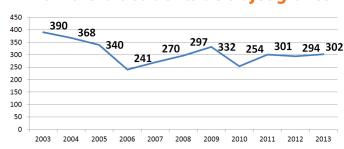
Si, au niveau national, les accidents de trajet augmentent de plus de 3,6 %, la baisse de 4,1 % sur la région nous encourage à persévérer dans nos actions de prévention.

Depuis 3 ans, l'indice de fréquence poursuit sa décroissance et les accidents graves se stabilisent.

Indice de fréquence des accidents de trajet



Nombre d'accidents de trajet graves



Les chiffres publiés dans cette plaquette correspondent aux accidents du travail et aux maladies professionnelles ayant donné lieu à un premier versement d'indemnité pendant l'année 2013. Ils sont élaborés à partir des données transmises par les CPAM et les entreprises. Ils concernent les seuls salariés du régime général de Sécurité sociale. Le nouveau système européen de codification des causes et circonstances des accidents du travail mis en place courant 2013 nous permettra d'affiner notre analyse.



Carsat du Languedoc-Roussillon Département prévention/tarification des risques professionnels

STATISTIQUES 2013 >>



- Accidents du travail
- > Maladies professionnelles
- Accidents de trajet

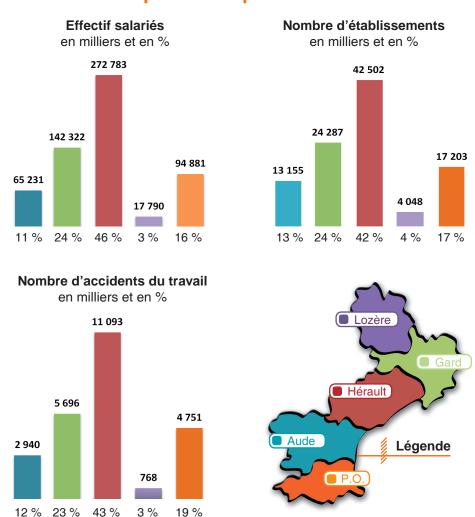
en Languedoc-Roussillon





>> LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Répartition départementale

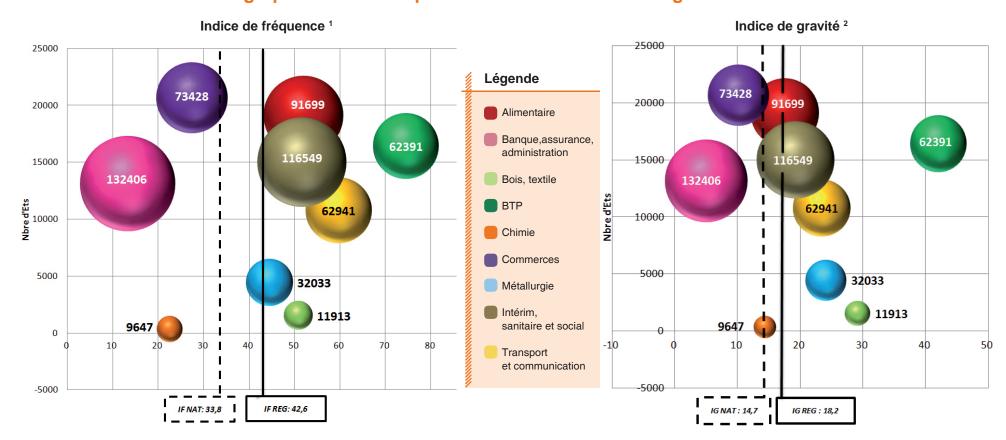


Les chiffres clés

	2012	2013	évolution 2013/2012	évolution 2003-2013
Effectif de salariés	589 217	593 007	0,6 %	_
Nombre d'établissements	101 938	101 195	- 0,7 %	-
Accidents du travail avec arrêt	26 905	25 248	- 6,2 %	→
Accidents graves (avec Incapacité permanente)	1 619	1 458	- 9,9 %	→
Accidents du travall mortels	24	29	20,8 %	
Dont accidents mortels de mission	7	5	- 28,6 %	→
Nb de jours d'arrêt de travail	1 530 688	1 506 191	- 1,6 %	*
Durée moyenne (jours) de l'arrêt de travall	57	60	5,5 %	
Indices de fréquence	45,7	42,6	- 6,7 %	*
Coût moyen d'un accident travail avec arrêt	3 438 €	3 542 €	3,0 %	
Coût moyen d'un accident travail grave	26 147 €	24 722 €	- 5,4 %	-

La fréquence des accidents du travail (nombre d'accidents pour 1 000 salariés) poursuit sa décroissance (42,6) pour atteindre son niveau le plus bas. Cette diminution se confirme sur tous les secteurs d'activité malgré une légère augmentation des effectifs.

Cartographie sinistralité par branche d'activité en Languedoc-Roussillon



Nous notons une plus forte réduction de l'indice de fréquence dans les activités du bois et textile (-14,5 %) ainsi qu'une baisse continue depuis plusieurs années dans les activités du BTP : -3,5 % en 2012 et -7,4 % en 2013.

On constate une diminution des accidents du travail graves dans le secteur du BTP de près de 15 % par rapport à 2012 et de près de 12 % sur les secteurs du transport et communication et plus particulièrement dans les activités de transport routier de marchandises (-30 %).

Lecture des graphes

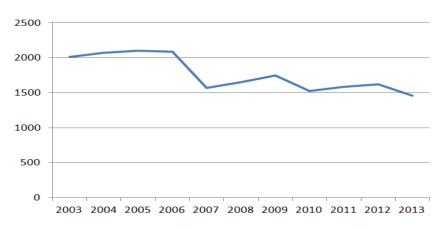
Pour les activités de transport et communication : 62 941 salariés pour 10 734 établissements, Indice de fréquence : 59,8, Indice de gravité : 23,5 Pour les activités de l'intérim, sanitaire et social : 116 549 salariés pour 14 970 établissements, Indice de fréquence : 51,7, Indice de gravité : 19,3

Indices de fréquence, effectifs, établissements par tranche d'effectifs

Tranche d'effectifs	Indice de fréquence	% Effectifs	% Etablissements
1 à 9	36,0	31,4%	87,2 %
10 à 19	50,7	13,5%	6,8 %
20 à 49	59,3	17,7%	4,0 %
50 à 99	55,4	12,2%	1,2 %
100 à 299	46,8	13,9%	0,6 %
300 et +	23,5	11,2%	0,1 %

Ce tableau met en évidence la nécessité d'un accompagnement soutenu dans les entreprises de 10 à 99 salariés où l'indice de fréquence est le plus élevé.

Evolution des accidents du travail graves depuis 10 ans



Les chutes et les manutentions manuelles restent toujours les principales causes d'accidents du travail.

¹ Indice de fréquence (IF): nombre d'accidents avec arrêt pour 1 000 salariés - ² Indice de gravité (IG): somme des taux d'incapacité par 1 000 000 d'heures travaillées